



INSCRIPTION DANSE

Année scolaire 2022 / 2023

Nouvelle inscription

Réinscription après abandon ou congé

Partie réservée à l'administration

Dossier donné par le reçu le par

Enregistrement logiciel fait le visa 1 visa 2

I. État civil de l'élève

Nom Prénom

Né(e) le à

Adresse / CP / Ville

Collectivité de référence * Dieppe-Maritime Falaises du Talou Terroir de Caux Hors Sydempad

Tél. domicile Mobile**

Courriel** @

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE FRÉQUENTÉ – SCOLARITÉ 2022/2023

Nom de l'établissement

Classe

Non scolarisé, précisez votre activité

II. Renseignements concernant les parents ou les représentants de l'élève (le cas échéant)

PARENT 1

Nom

Prénom

Adresse / CP / Ville.....

.....

Courriel ***.....

Tél. domicile

Tél. professionnel

Mobile

Profession

C.S.P.

PARENT 2

Nom

Prénom

Adresse / CP / Ville.....

.....

Courriel***.....

Tél. domicile

Tél. professionnel

Mobile

Profession

C.S.P.

C.S.P. : (1) Agriculteurs / exploitants – (2) Artisans / commerçants / chefs d'entreprise – (3) Cadres et professions intellectuelles supérieures
(4) Professions intermédiaires – (5) Employés – (6) Ouvriers – (7) Retraités – (8) Sans activité professionnelle – (9) Élèves et étudiants

*cochez la case correspondante **facultatif, si vous souhaitez que votre enfant soit informé-e également directement d'une absence de professeur, d'un aménagement d'un horaire, de notre programmation culturelle ***obligatoire, nous communiquons par mail les informations aux familles

III. Renseignements concernant la scolarité artistique de l'élève*

De 3 mois à 6 ans : Parcours découverte

Pour les élèves de 3 mois à 6 ans, inscriptions sur le dossier découverte.

Dans la continuité du parcours découverte, votre enfant pourra choisir de poursuivre exclusivement en danse ou de s'orienter vers une dominante danse comprenant également une pratique du chant.

7 ans : Initiation danse

Pour les élèves de 7 ans, nés en 2015 ou scolarisés en CE1 : mardi 17h30 à 18h30

Découverte des 3 disciplines enseignées au Conservatoire, 1 discipline par trimestre : danse classique, danse contemporaine et hip hop.

A partir de 8 ans, pour les nouveaux élèves en danse au CRD de Dieppe, les horaires sur le planning sont donnés à titre indicatif aux inscriptions. Ils seront validés par les professeurs avec les familles à la fin de la première semaine de cours en septembre.

Age de l'élève : Niveau : Débutant Intermédiaire

8 à 11 ans : Cursus 1^{er} Cycle

Elèves en 1^{ère} ou 2^{ème} année de 1^{er} Cycle (à partir de 8 ans) :

Choisir 2 disciplines au minimum : Classique Contemporain Hip-hop

1 cours hebdomadaire pour chaque discipline

Facultatif :

> Chant chorale enfants

Elèves en 3^{ème} ou 4^{ème} année de 1^{er} Cycle (à partir de 10 ans) :

Choisir 2 disciplines au minimum : Classique Contemporain Hip-hop

1 hebdomadaire pour chaque discipline + atelier musique et danse obligatoire (1 samedi tous les 2 mois)

Facultatif :

> 2^{ème} cours dans une discipline Classique Contemporain Hip-hop

> Chant chorale collégiens

> Barre à terre

> Atelier improvisation et composition

* Cochez les cases correspondantes

12 à 18 ans : Coursus 2^{ème} Cycle et 3^{ème} Cycle

Elèves en 1^{ère} ou 2^{ème} année de 2^{ème} Cycle (à partir de 12 ans) :

Choisir 1 discipline dominante (2 cours/semaine) : Classique Contemporain Hip-hop

Choisir 1 ou plusieurs disciplines complémentaires : Classique Contemporain Hip-hop

3 cours minimum hebdomadaires + un atelier musique et danse obligatoire (1 samedi tous les 2 mois)

Facultatif :

> *Chant chorale collégiens (en option)*

> *Barre à terre*

> *Ateliers chorégraphiques*

> *Atelier improvisation et composition*

Elèves en 3^{ème} ou 4^{ème} année de 2^{ème} Cycle (à partir de 14 ans) :

Choisir 1 discipline dominante (2 cours/semaine) : Classique Contemporain Hip-hop

Choisir 1 ou plusieurs disciplines complémentaires : Classique Contemporain Hip-hop

3 cours hebdomadaires dans une discipline dominante + un atelier chorégraphique obligatoire (1 samedi tous les mois, 9 ateliers au total sur l'année)

Facultatif :

En danse :

> *Barre à terre*

> *Atelier improvisation et composition*

Pluridisciplinaire :

> *Atelier vocal lycéen (en option)*

Elèves en 3^{ème} Cycle :

Choisir 1 discipline dominante (3 cours/semaine) : Classique Contemporain Hip-hop

Choisir 1 ou plusieurs disciplines complémentaires : Classique Contemporain Hip-hop

4 cours hebdomadaires dans une discipline dominante + un atelier chorégraphique obligatoire (1 samedi tous les mois, 10 ateliers au total sur l'année)

Facultatif :

En danse :

> *Barre à terre*

> *Atelier improvisation et composition*

Pluridisciplinaire :

> *Atelier vocal lycéen*

Cours hors cursus enfant (à partir de 14 ans / élèves de 4^{ème})

Niveau : Débutant Intermédiaire

1 cours hebdomadaire maximum, choisir la discipline :

Classique Contemporain Hip-hop Break dance Barre au sol

Cours adultes

Hip Hop adultes

Break dance

Classique adultes

Contemporain adultes : niveau débutant avancé

Barre au sol

Atelier Chorégraphique (1 samedi tous les mois, 10 ateliers au total sur l'année) (si déjà élève)

Atelier improvisation et composition (si déjà élève)

IV. Renseignements complémentaires*

1. Pratique(s) artistique(s) années antérieures

Discipline(s) chorégraphique(s).....

Établissement (si autre établissement public, fournir les attestations)

.....

Si établissement non renseigné, nombre d'années de pratique / nombre de cours par semaine.....

Niveau chorégraphique (si autre établissement public).....

Autres pratiques corporelles ou artistiques

2. Élève en situation de handicap (atteint d'un trouble DYS, d'un trouble de l'apprentissage...)

OUI (précisions, si vous souhaitez les communiquer uniquement) :

.....
.....

** Cochez les cases correspondantes*

V. Pièces à fournir et engagements

1. Pièces à fournir

- Un justificatif de domicile
- Si mutation d'un autre établissement, toute attestation de pratique
- Un certificat médical
- Justificatifs pour obtenir une aide sociale :
 - Pass Jeunes 76 (Attestation de Rentrée Scolaire de la CAF)
 - Atout Normandie (QR Code de la carte)
 - Bons Temps Libres de la CAF (attestation de la CAF)
 - Coup de Pouce Loisir ville de Dieppe (Bon Coup de Pouce Loisir)
 - autres :
- **Pour les habitants de l'Agglomération Falaises du Talou et extérieurs SYDEMPAD**, une attestation de la CAF indiquant votre quotient familial
 - Je ne souhaite pas fournir mon attestation de la CAF tarif maximal appliqué)
- **Pour les habitants de l'Agglomération Dieppe-Maritime**, l'original de la feuille d'imposition 2022 / revenus 2021
 - Je ne souhaite pas fournir mon avis d'imposition (tarif maximal appliqué)

2. Modalités de règlement frais de scolarité et frais de dossier * :

- Règlement en 1 fois : décembre
- Règlement en 3 fois : décembre / mars / mai

3. Cession des droits à l'image

- Autorise le Conservatoire à l'exploitation des photographies et vidéos sur lesquelles mon enfant ou moi-même apparaîtrait, et qui pourraient être utilisées à des fins de prospection, de promotion, de réalisation de tout support médiatique (audio, vidéo, internet, papier ...), ou de réalisation discographique. Cette autorisation n'est pas limitée dans le temps et reste valable pour tous types d'actions médiatiques liées aux diverses activités du Conservatoire sans contrepartie.
- N'autorise pas le Conservatoire à l'exploitation de mon image sur ses supports de communication.

* *Cochez les cases correspondantes*

4. Engagements

Je soussigné(e)

Elève ou responsable de l'élève (rayez la mention inutile) :

.....

- Dégage l'établissement de toute responsabilité à l'égard de mon enfant en dehors des heures de cours,
- M'assure de la présence du professeur avant de déposer mon enfant dans l'établissement et veille à le récupérer dès la fin de son cours,
- Certifie avoir pris connaissance du règlement des études et de son avenant,
- M'engage à prendre connaissance des informations transmises et affichées par l'établissement,
- Reconnais avoir pris connaissance des tarifs et modalités d'inscription.
!▲ ! Toute année commencée est due.
- M'engage à prévenir le conservatoire en cas d'absence.

Le

SIGNATURE (« lu et approuvé »)

DATE DE DÉPÔT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION / RÉINSCRIPTION

Réinscriptions (à l'accueil du Conservatoire) :

***du lundi 20/06/22 au samedi 02/07/22,
du lundi au vendredi de 14h00 à 18h45 et le samedi de 9h à 12h15 et de 13h45 à 16h30**

Nouvelles inscriptions (à l'accueil du Conservatoire) :

***du lundi 27/06/22 au lundi 05/07/22
du lundi au vendredi de 14h00 à 18h45 et le samedi de 9h à 12h15 et de 13h45 à 16h30**

***du lundi 22/08/22 au vendredi 02/09/22
du lundi au vendredi de 14h00 à 18h45**

Toute nouvelle inscription est conditionnée au nombre de places disponibles.

CONSERVATOIRE CAMILLE SAINT-SAËNS

63 rue de la Barre 76200 Dieppe

02 32 14 44 50 | scolarite@sydempad.fr